

Bar-sur-Aube: une usine de capteurs au service des agriculteurs

MIS EN LIGNE LE 11/03/2022 À 21:15

[BAR-SUR-AUBE \(AUBE\)](https://abonne.lest-eclair.fr/367/locations/bar-sur-aube-aube) ([HTTPS://ABONNE.LEST-ECLAIR.FR/367/LOCATIONS/BAR-SUR-AUBE-AUBE](https://abonne.lest-eclair.fr/367/locations/bar-sur-aube-aube)),

[ÉCONOMIE](https://abonne.lest-eclair.fr/1271/iptc/economie) ([HTTPS://ABONNE.LEST-ECLAIR.FR/1271/IPTC/ECONOMIE](https://abonne.lest-eclair.fr/1271/iptc/economie)), [AGRICULTURE](https://abonne.lest-eclair.fr/1335/iptc/agriculture)

([HTTPS://ABONNE.LEST-ECLAIR.FR/1335/IPTC/AGRICULTURE](https://abonne.lest-eclair.fr/1335/iptc/agriculture)), [VITICULTURE](https://abonne.lest-eclair.fr/371/iptc/viticulture) ([HTTPS://ABONNE.LEST-ECLAIR.FR/371/IPTC/VITICULTURE](https://abonne.lest-eclair.fr/371/iptc/viticulture)).

C'est finalement Europrod qui occupera le bâtiment industriel dont la construction fut annoncée à l'automne. Cette bonne nouvelle ravit les élus baralbins.



*La sénatrice, entourée des membres
d' Europrod et de Soverency Invest. -
Vanina Paoli-Gagin*

RÉMY FONTAINE

Publicité

Publicité

C'est un projet dans les cartons depuis de nombreux mois, qui a désormais un nom : Europrod. Le 21 septembre, la Société immobilière d'aménagement de l'Aube (SiabA) publiait un document simplifié détaillant un projet de construction d'un bâtiment industriel à Bar-sur-Aube (voir notre édition du 18 octobre).

Le nom de l'entreprise qui va occuper les lieux a été dévoilé mardi. Ce jour-là, la sénatrice de l'Aube Vanina Paoli-Gagin (groupe Les Indépendants – République et territoires) a reçu à cette occasion les membres de l'entreprise et de la plate-forme « Soverency Invest », qui est actionnaire du projet et qui vise à favoriser le développement de champions industriels en France.

La suite après la publicité

L'usine occupera soit une parcelle agricole située rue Édouard-Estevez, à côté d'Aube Bedding, soit un terrain situé route de Bayel, près de l'armurerie L'Épervier. Elle produira des capteurs IOT (internet des objets, ou *internet of things* en anglais), qui pourront collecter diverses données au profit d'exploitations agricoles, viticoles ou sylvicoles, ainsi que des collectivités locales.

« *Ce projet est donc en lien avec mes sujets fétiches : l'innovation, le développement économique, la transition écologique et la souveraineté* », se félicite la sénatrice.

Pour l'élue, outre la réaffirmation de ses liens avec son territoire d'élection, cette initiative entre également en résonance avec la mission d'information sénatoriale dont elle est la rapporteure.

« Une bonne nouvelle pour le secteur »

La mission, qui a été mise en place le 11 janvier 2022, devrait rendre ses conclusions au moment des élections législatives, sur le thème « Excellence de la recherche/innovation, pénurie de champions industriels : cherchez l'erreur française ».

Le maire Philippe Borde salue « *une bonne nouvelle pour le secteur* » et met en avant « *la dualité intéressante et innovante, entre les secteurs numériques et agricoles* » qui se dégage du projet.

Pas de donnée sur l'emploi

« *Toutes les initiatives qui vont dans le bon sens sont à soutenir* », se réjouit de son côté Emmanuel Provin, tête de la liste « Aimer Bar-sur-Aube, c'est agir ». « *Notre territoire a besoin de retrouver une dynamique* », souligne le conseiller municipal baralbin.

S'il rappelle que rien n'a été annoncé en ce qui concerne le calendrier de construction ou les emplois en jeu, l'élu espère que les agriculteurs et les viticulteurs sauront s'emparer de cette innovation. « *Avec ce projet, on s'inscrit dans la modernité et c'est très bien* », précise-t-il.

Pour Raynald Ingelaere, tête de la liste « Bar-sur-Aube en transition », « *c'est bien que des entreprises puissent s'installer sur le territoire et c'est bien aussi pour les agriculteurs du secteur* ».

Qualifications particulières

L'élu baralbin se demande si les emplois seront pourvus par des locaux ou non. « *Ce type de projet nécessite des travailleurs qui ont une qualification particulière* », pointe-t-il.

Raynald Ingelaere évoque le dispositif « Mobilisation pour l'emploi », mis en place par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, en partenariat avec le conseil régional et Pôle emploi. « *C'est un levier sur lequel on peut agir, si jamais il y a des problèmes de recrutement* », explique-t-il.